



NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11
EN FONCTION : 7
PRESENTS : 6
VOTANTS : 7
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 7

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MIZOËN**

L'an deux mille vingt-cinq, le sept novembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 31 octobre 2025

Étaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, DEUIL Florence, PINATEL François, PHILIPPE Francine, GIRAUD Roger, VINCENT Denise

Étaient excusés : JOUANNEAU Fanny, JOUANNY Michèle (pouvoir à DEUIL Florence), Jean-Marc SAUNIER

Étaient absents : VENERA Christophe, BERARD Guy

PINATEL François a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n° 2025/59 : Requalification des espaces publics au village : approbation du plan de financement définitif

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver le plan de financement définitif des travaux de requalification des espaces publics au village, ceux-ci arrivant à terme cet automne.

En effet, il y a lieu d'ajuster le plan de financement de l'opération à la réalité pour libérer une partie des subventions obtenues, les travaux réalisés étant inférieurs à ceux estimés lors des demandes de subventions.

Vu la délibération n°2021/54 du 28 septembre 2021 portant sur les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP),

Vu la délibération n°2022/64 du 9 décembre 2022 portant sur le phasage et la programmation du projet de requalification des espaces publics (REP),

Vu la délibération n°2023/04 du 13 janvier 2023 approuvant le plan de financement de la requalification des espaces publics au village : aménagement de la traversée du village travaux 2023-2025,

Vu la délibération n°2023/05 du 13 janvier 2023 approuvant le plan de financement de la requalification des espaces publics au village : aménagement des entrées du village avec espaces de stationnement travaux 2023,

Vu la délibération n°2024/54 du 20 septembre 2024 modifiant le plan de financement de la requalification des espaces publics au village : aménagement de la traversée du village travaux 2023-2025,

Vu la délibération n°2025/53 du 19 septembre 2025 approuvant le plan de financement définitif des travaux de requalification des espaces publics au village,

Considérant que les derniers marchés de travaux ont été attribués et que les travaux devraient être achevés au 31 décembre 2025.

Considérant qu'une erreur s'est glissée dans la délibération n°2025/53 du 19 septembre 2025,

Monsieur le Maire présente le plan de financement définitif de la requalification des espaces publics au village pour les deux tranches de travaux :

Délibération n° 2025/59 : Requalification des espaces publics au village : approbation du plan de financement définitif

Page 2/2

REP - AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE	Montant HT	Total TTC
MO diagnostic et tranche ferme	24 600,00	29 520,00
Relevés topo	9 200,00	11 040,00
Aménagement de la traversée du village et de la route d'Emparis : marquage au sol	12 391,50	14 869,80
Aménagement de la traversée du village : ralentisseurs	7 821,00	9 385,20
Aménagement de la traversée du village : panneau de chantier et signalétique	3 009,00	3 610,80
Aménagement de la traversée Nord du village : sécurisation et aménagement de l'entrée Nord	34 749,00	41 698,80
Aménagement de la traversée Sud du village : création d'une placette	66 472,50	79 767,00
Phase 7 : sécurisation du virage de Saint-François	14 184,17	17 021,00
Aménagement de la traversée Sud du village : sécurisation et aménagement de l'entrée Sud - abord église	28 766,14	34 519,37
TOTAL	201 193,31	241 431,97

REP - ENTREES VILLAGE ET STATIONNEMENT	Montant HT	Total TTC
MO tranche optionnelle	16 399,31	19 679,17
Relevés topo	600,00	720,00
Etudes géotechniques	21 730,00	26 076,00
Publication DCE MO + travaux	473,14	567,06
Construction de 3 parkings	136 127,13	163 352,56
TOTAL	175 329,58	210 394,79

TOTAL TRAVAUX REP	376 522,89	451 826,76
--------------------------	-------------------	-------------------

REP - FINANCEURS	Montant HT éligible	Intervention	Subvention
ETAT DETR	201 193,31	20%	40 238,66
REGION AURA	250 000,00	12%	30 000,00
DEPARTEMENT ISERE	376 522,89	50%	188 261,45
CC OISANS	109 000,00	14%	15 000,00
	TOTAL SUBVENTION	73%	273 500,11
	AUTOFINANCEMENT	27%	103 022,78
	TOTAL	100%	376 522,89

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

ABROGE la délibération n°2025/53 du 19 septembre 2025,

APPROUVE la passation des avenants concernant les travaux de la traversée réalisés en 2025,

APPROUVE le plan de financement (HT) définitif présenté ci-dessus pour les travaux relatifs à l'opération de requalification des espaces publics au village dans sa globalité.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
 Bernard MICHEL



Date de dépôt en Préfecture :
 Date de publication :

10 NOV. 2025